

- ❖ **Première déclaration de la Délégation CGT** : Voir annexe 1
- ❖ **Deuxième déclaration de la Délégation CGT** : Voir annexe 2
- ❖ **Résolution portée par la Délégation CGT** :

*« Suite au refus de la direction à bien vouloir passer le PRA, **pour avis**, lors du CSE extraordinaire du 7 mai 2020, nous demandons au Secrétaire de l'organisme d'ester en justice pour entrave au fonctionnement et prérogative du CSE. Nous demandons également la suspension de la décision de mise en œuvre du PRA. »*

VOTE : 13 pour => CGT 2 abstentions => CFDT (pour rappel l'abstention revient à voter contre)

La délégation CFE CGC ne souhaite pas prendre par vote.

- ❖ ***1 minute de silence a été observée en l'honneur de notre collègue Patrice LOINTIER, expert au sien de l'agence accueil raccordement et travaux, décédé.***

1. Présentation du Plan de Relance d'Activité (PRA), pour information.

A ce jour la DR compte 18 agents qui sont soient considérés comme des cas contacts, présumés ou avérés.

Un kit d'accueil sera remis obligatoirement à chaque agent qui revient sur site à partir du 11 mai. Il contient :

- Les fiches reflexes en vigueur
- 1 flacon de gel hydro-alcoolique
- 4 masques tissus dits « grand public » pour un usage dans le cadre personnel ou pour les utiliser les transports en communs, agréés par la Direction Générale de l'Armement (DGA) ainsi qu'une documentation qui explique les actions à mettre en œuvre avant de porter ces masques afin qu'ils soient efficaces. Le pouvoir filtrant de ces masques est plus proche des masques FFP2 que des masques chirurgicaux.

Concernant les agents sédentaires, en plus une dotation de 2 masques chirurgicaux par agent et par jour sera fournie. Pour les agents en interventions les mesures du PCA restent en vigueur.

Le médecin du travail alerte sur le fait qu'un masque « touché » doit être changé pour garantir son efficacité, qu'il soit chirurgical ou tissu.

- ❖ La Délégation CGT questionne sur l'application de la fiche réflexe intervention où il est indiqué que dans le cas où la distance de 2 mètres ne peut pas être respectée il faut que les 2 intervenants portent un masque chirurgical et une protection oculaire.
 - ⇒ *La Direction nous précise que si, il s'agit d'une intervention, les agents doivent porter leur casque avec leur visière et que si, il s'agit d'un acte de conduite, par exemple, il ne doit pas être réalisé sans lunettes de protection.*

Comité Social et Économique (CSE)

⇒ **La Délégation CGT a demandé que les agents soient dotés de lunettes de protection avec coques ou de visières de protection.**

- ❖ Demande de la Délégation CGT de ne pas reprendre de suite les activités qui ne sont pas essentielles et d'alléger les tournées.
- ❖ Nous demandons également qu'un point soit fait sur la santé des agents qui n'ont pas pratiqué d'activité professionnelle depuis le début du confinement.
⇒ *La médecine du travail ne s'est pas exprimée sur ce sujet.*
- ❖ Pour les agents qui ne pourraient pas revenir travailler parce que les écoles sont fermées ou qu'ils ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école ils resteront collectés en code CD jusqu'au 31 mai.
⇒ *La Direction nous informe que cette consigne pourra évoluer à partir du 1^{er} juin.*
- ❖ Il n'y aura pas de tests « massifs » faits par la médecine du travail, conformément aux décisions de l'Etat :
⇒ **La Délégation CGT regrette cette décision qui aurait pu reconforter les agents inquiets.**
- ❖ Nous relançons la Direction concernant la demande que la Délégation CGT avait faite afin que les agents en télétravail puissent bénéficier de l'indemnité de « fermeture de cantine » pour les repas du midi.
⇒ *La Direction nous informe que cette prime ne sera pas versée.*

❖ Concernant les repas du midi :

- Seul le RIE le Vendôme de Noisy-le-Grand ouvrira avec une restauration sur place.
- Pour les sites de Melun et Savigny, le restaurant conventionné le MOTOLIA peut livrer des repas sur site.
- Pour les sites de Croissy Beaubourg, Etampes, Meaux, Montgeron, Nangis, Neuilly-sur-Marne, Noisy le Sec, il sera possible de se procurer un plat à emporter dans les restaurants conventionnés suivants :
 - LE COMPTOIR DE BEAUBOURG pour le site de Croissy Beaubourg
 - L'ATELIER DE GUILL'HOME pour le site d'Etampes
 - LE SANCERRE pour le site de Meaux
 - LE VINCI pour le site de Montgeron
 - LE RESTAURANT DE LA GARE pour le site de Nangis
 - BRASSERIE DES CHANOUX pour le site de Neuilly-sur-Marne
 - RELAX CLUB pour le site de Noisy le Sec

Chaque salarié devra utiliser sa carte cantine ou les tickets classiques pour les restaurants conventionnés.

- Pour les sites d'Alfortville, Courcouronnes, La Courneuve, Les Ulis, Montereau, Pantin, Vaux-le-Pénil et Champigny, les recherches de solutions se poursuivent activement. Deux possibilités peuvent se présenter :
 - Une livraison de repas sur site est possible : dans ce cas, chaque salarié qui le souhaite s'adressera à son manager sur place pour pouvoir en bénéficier. Les repas seront pris en charge par la direction.
 - Aucune solution n'est trouvée : dans ce cas, chaque salarié est invité à apporter son repas pour déjeuner sur site. Il bénéficiera de l'indemnité « cantine fermée ». Cette solution s'applique aussi aux agents qui ne pourraient pas se restaurer autour du lieu de leur chantier. **Dans ce cas l'agent bénéficie de l'indemnité « fermeture de cantine ».**

- ❖ Les agents qui souhaiteraient ne pas prendre les transports en communs pour se rendre au travail et utiliser leurs véhicules personnels seraient indemnisés de leurs frais kilométriques.

❖ **Proposition de délibération portée par la Délégation CGT :** Voir annexe 3

Contenu de l'augmentation de la quantité de travail effectuée en TAD liée à la reprise des activités de la DR, en tenant compte des nombreuses difficultés remontées par les agents et que la Direction ne met pas en place des mesures suffisantes pour garantir les bonnes conditions de travail : la Délégation CGT propose une expertise sur le sujet le travail à distance.

VOTE : 13 pour => CGT

8 contre => CFDT et CFE CGC

**Dès lundi, vos représentants syndicaux de la CGT
seront présents, à vos côtés, sur les sites de travail
pour veiller sur votre santé et votre sécurité.
N'hésitez pas à nous interpeller !**

❖ **Pour rappel, un numéro vert est mis à disposition par la CGT Ile de France,
n'hésitez pas :**



**URGENCE SANITAIRE
URGENCES SOCIALES**

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi

Salarié-e-s d'île de France
pendant la pandémie de coronavirus
ne restez pas isolé-e-s.

N° d'appel gratuit **08 05 38 48 22**

la
cgt
Union Régionale
Île-de-France

Comité Social et Économique (CSE)

❖ Un nouveau rendez-vous en intersyndical est prévu le vendredi 15 mai

Vos élus CGT du CSE de la DR IDF EST			
Nom	Mandat(s)	Téléphone	Site de travail
ALVAREZ ALAIN	Suppléant	0698744897	Montgeron
BENACEUR ALINE	Titulaire	0658133730	Champigny sur Marne
BONNE YANNICK	Suppléant	0659839681	Etampes
BOUAKKAZ ABDEL MALEK	Secrétaire supp, CSSCT	0695901446	La Courneuve
BRICOUT STEPHAN	Suppléant	0642313749	Noisy Le Grand
CARRARA FRANCK	Titulaire	0607730434	Melun
CHAMPION PATRICK	CSSCT	0662170577	Neuilly sur marne
CHAUMET ADELINE	Titulaire	0666471667	Courcouronnes Bois Briard
DIEP THANH LIEM NICOLAS	Titulaire	0640901861	Croissy Beaubourg
GABIOT VERONIQUE	Suppléant	0640901861	Les Ulis
GAILLET PASCALE	Titulaire	0683674868	Melun
GASPARD CECILE	Suppléant	0631749325	Noisy Le Grand
GERVOISE OLIVIER	CQIC	0652346585	Villeneuve le roi
GRIMONT SEBASTIEN	Suppléant	0608867679	Champigny sur Marne
HAMELIN DIDIER	Suppléant	0677020945	Noisy Le Grand
JOINEAU GEOFFREY	Suppléant	0666580548	Noisy Le sec
JOUANNO FRANCK	Secrétaire CSE	0610553384	Champigny sur Marne
JOVE NATHALIE	Suppléant	0647268169	Melun
JULLIOT FABIEN	Trésorier	0669712001	Melun
MALANDA BONDA LILIANE	Titulaire	0616121943	Noisy Le Grand
MANAA KELIFA	Titulaire	0667828653	Champigny sur Marne
NAMARD JEREMY	CSSCT	0664983359	Courcouronnes Bois Briard
REGIS YOANN	Référent LHSAS, CQIC	0699276093	La Courneuve
RODRIGUES THOMAS	Suppléant	0658677448	Champigny sur Marne
TIREL FABIEN	Suppléant	0760851743	Noisy Le Sec
TRENEL MATTHIEU	Suppléant	0786804016	Courcouronnes Bois Briard
ZIEGLER PASCALE	Suppléant	0677020658	Blanc Mesnil
DAYNES Fabrice	RS	0680000682	Melun



Nom :

Prénom :

Adresse email :

Téléphone :

Entreprise :

Coupon à remettre à un élu CGT ou à retourner au syndicat par courrier postal.